



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **26 janvier 2015**

Délibération n° 2015-0115

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2015 liées aux actions à mener dans le cadre du budget principal : galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Eymard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 13 janvier 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 29 janvier 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mmes Ait-Maten, Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Piantoni, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. Collomb), Mme Cardona (pouvoir à M. Rousseau), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Belaziz, M. Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Burrucand (pouvoir à Mme Ghemri), MM. Coulon (pouvoir à M. Le Faou), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Geoffroy), Peytavin (pouvoir à M. Bravo), Picard (pouvoir à M. Millet), Servien (pouvoir à Mme Millet), Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 26 janvier 2015**Délibération n° 2015-0115**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Opérations globalisées 2015 liées aux actions à mener dans le cadre du budget principal : galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

1 - Les opérations sur l'eau pluviale - opération n°0P21O2945

Le programme 2015 des opérations globalisées dans le domaine de l'eau pluviale s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées annuellement par la collectivité.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Métropole dans le cadre de l'autorisation de programme globale "gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme" et de l'axe d'intervention "maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines".

1-1 Galeries drainantes

L'unité des galeries de la Métropole découvre, inspecte, maintient et conforte chaque année plusieurs réseaux de galeries souterraines naturelles ou anthropiques.

Ces réseaux sont de complexités et profondeurs variables et sont disséminés sur 48 Communes et 5 arrondissements de Lyon : Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaine, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Feyzin, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Francheville, Genay, Givors, Grigny Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Lyon 1er, Lyon 2°, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 9°, Marcy l'Etoile, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Quincieux, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune et Vernaison.

La majorité des galeries se trouve sur la Ville de Lyon, le linéaire total des galeries connues à ce jour représente environ 60 kilomètres de réseaux.

L'absence d'entretien et l'obstruction des galeries drainantes abandonnées, datant pour certaines de l'époque romaine, ont été à l'origine d'incidents nombreux et parfois lourds de conséquences, dont le plus dramatique fut, le 13 novembre 1930, l'effondrement de la colline de Fourvière et de toutes ses habitations (près de 40 morts).

Chaque année, plusieurs chantiers sont réalisés. La priorisation s'effectue en tenant compte à la fois d'objectifs à long terme de réduction des risques (rôle des commissions d'experts) et des impératifs liés aux procédures d'établissement des permis de construire dans les zones de balmes.

Les chantiers pour l'autorisation de programme 2015 représentent un montant de travaux de 1 210 000 € TTC sur le budget principal et sont détaillés comme suit :

Commune	Adresse	Nature des travaux
Lyon 1°	galerie Diderot/Vaucanson	dégagement et confortement de galeries anciennes de captage
Lyon 5°	galerie Montée Saint Barthélémy /Antiquaille	dégagement et confortement de galeries anciennes de captage
Lyon 5°	2, rue Sœur Bouvier	dégagement et confortement de galeries anciennes de captage
Saint Didier au Mont d'Or	galerie Ruelle A. Ballet	dégagement et confortement de galeries anciennes de captage
Territoire de la Métropole	diverses galeries	dégagement et confortement de galeries anciennes de captage
Territoire de la Métropole	territoire de la Métropole	entretien et curage de galeries
Territoire de la Métropole	territoire de la Métropole	géomètre

1-2 Eaux pluviales

876 000 € TTC sont prévus au programme de 2015, décomposés comme suit :

- un programme d'études pour un montant de 145 000 € TTC,
- récolement par un bureau d'études un montant de 90 000 € TTC,
- des acquisitions foncières pour un montant de 1 000 € TTC,
- un programme de travaux sur bassins existants pour un montant de 140 000 € TTC,
- un programme de travaux selon le tableau ci-dessous pour un montant de 500 000 € TTC, pour 3 opérations.

Commune	Adresse	Objet
Collonges au Mont d'Or	chemin d'Ecully	création d'un réseau d'eaux pluviales de 400 mètres de diamètre 400 millimètres
Craponne	rue et impasse Gatolière	création d'un réseau d'eaux pluviales de 180 mètres de diamètre 300 millimètres
Charly	rue des Gobins	création de réseau d'eaux pluviales 100 mètres de diamètre 600 millimètres

Les travaux concernés ci-dessus sont relatifs à des problèmes récurrents de débordements ou d'inondations et consistent, pour une bonne part, en des aménagements destinés à soulager les réseaux unitaires existants (bassins de rétention, réseaux spécifiques en eaux pluviales).

La priorisation intègre les enjeux de la proximité et de la réduction des nuisances (inondations, etc.), enjeux croissants liés aux évolutions climatiques, au développement du territoire et à la protection de l'environnement de façon durable.

L'Agence de l'eau est susceptible d'attribuer des subventions au titre de ce programme d'études et de travaux sur réseaux d'eaux pluviales à hauteur de 10 000 €.

Pour l'ensemble de l'opération n° 0P21O2945, les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2015 sont les suivants :

- total des dépenses : 2 086 000 € TTC,
- total des recettes Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse : 10 000 €

2 - Opérations réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) - opération n° 0P18O2951

Le programme 2015 des opérations globalisées dans le domaine de l'hydraulique de la défense incendie s'inscrit également dans le cadre des politiques publiques adoptées annuellement par la collectivité.

En application de l'article L 3641-1 du code général des collectivités territoriales, la compétence "service public de défense extérieure contre l'incendie" fait partie des compétences obligatoires de la Métropole.

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) remplit les missions relevant de cette compétence mais la Métropole de Lyon reste responsable de la mise à disposition des points d'approvisionnement en eau nécessaires à la lutte contre l'incendie.

A ce jour, la Métropole est propriétaire d'un parc de 12 585 appareils de lutte contre l'incendie (hydrants) raccordés au réseau public de distribution d'eau potable.

Pour améliorer la couverture de la défense incendie et assurer la desserte de zones nouvellement urbanisées, la Métropole doit investir annuellement 250 000 € TTC pour l'installation de nouveaux appareils (suivant l'évolution de l'urbanisation) et les renforcements du réseau d'eau potable.

Pour maintenir, déplacer et renouveler en moyenne tous les 30 ans les appareils du parc existant ainsi que leurs conduites de branchement et installer des dispositifs de sécurisation de ces appareils, il est proposé d'investir, en 2015, 1 500 000 € TTC.

Pour l'ensemble de l'opération n° 0P18O2951, les montants prévisionnels pour les autorisations de programmes 2015 sont les suivants :

- total des dépenses : 1 750 000 € TTC.

Il est proposé au Conseil d'approuver les programmes de travaux pour 2015 au titre des galeries drainantes, des eaux pluviales et des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) et d'individualiser en dépenses les autorisations de programmes correspondantes à hauteur de :

- 1 210 000 € TTC au titre des galeries drainantes,
- 876 000 € TTC au titre des eaux pluviales,
- 1 750 000 € TTC au titre des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes de travaux annuels 2015 des opérations dans le cadre des autorisations de programme globales 0P21 eaux pluviales et 0P18 incendie et secours au titre :

- des galeries drainantes,
- des eaux pluviales,
- du réseau hydraulique de défense incendie (hydrants).

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale 0P21 pour le budget principal, gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme et maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines" et 0P18 incendie et secours, pour un montant total de 3 836 000 € TTC en dépenses et de 10 000 € en recette à la charge du budget du principal sur l'exercice 2015, selon le détail suivant :

- galeries drainantes et eaux pluviales (opération n°0P21O2945) :

. en dépenses 1 210 000 € TTC (galeries drainantes),

. en dépenses 876 000 € TTC (eaux pluviales),

soit un total de 2 086 000 € TTC en dépenses, selon l'échéancier suivant :

2015 : 1 730 000 € TTC

2016 : 356 000 € TTC

. et en recettes : 10 000 € en 2015

- réseau hydrauliques, les hydrants (opération n° OP18O2951) :

. en dépenses : 1 750 000 € TTC, selon l'échéancier suivant :

2015 : 1 490 000 € TTC

2016 : 260 000 € TTC

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 février 2015.